

Philippe Cracchiolo

Madame la Présidente,

Je fais suite, avec retard et je vous prie de m'en excuser, à votre courrier du 15 Novembre 2015, par lequel vous m'interrogez sur les déplacements dans notre région.

Comme vous le savez, j'ai cessé toute fonction électorale depuis 2008 et de ce fait, je n'ai pas eu à assister aux réunions thématiques organisées sur ce sujet et bien entendu, je n'ai pas été destinataire des dossiers et études traités. Je ne peux, donc, que vous apporter une réponse totalement personnelle, aussi synthétique que possible.

- La Région a, en effet, un rôle essentiel à tenir dans ce domaine.

- Certes, beaucoup a été fait, mais il reste beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne le transport ferroviaire (dessertes, qualité et ponctualité des trains, parkings, gares, sécurité...).

- Le mode ferroviaire ne doit pas être opposé au mode routier. A mes yeux, il y a au contraire, complémentarité.

- Le transport par autocars peut être une alternative très intéressante.

- Les infrastructures routières et autoroutières structurantes, le transport fluvial, les installations portuaires et aéroportuaires sont, aussi, des sujets d'une grande importance au regard de l'économie et de l'emploi de toute la région.

- Concernant plus spécifiquement le Haut-Bugey, l'amélioration de la ligne Saint Claude - Oyonnax - Nurieux est indispensable, de même que les liaisons Nurieux - Bellegarde - Genève et Nurieux - Bourg en Bresse - Lyon. Le TGV Genève - Paris constitue, incontestablement un atout pour notre bassin, malheureusement "sous-exploité", du fait d'arrêts insuffisants et d'horaires peu adaptés.

- Les modes de déplacements "doux" vont évidemment se développer. Il est, donc, indispensable de les intégrer en amont dans la conception des projets. Bien entendu, une concertation intelligente et constructive dans un cadre structuré avec les cyclistes et les usagers des transports est un gage de réussite et d'efficacité. Elle va de soi.

- Je ne suis pas un inconditionnel des délégations de services publiques ou des privatisations. Elles doivent être utilisées, si et seulement si le besoin est criant, avec discernement et avec la plus grande prudence.

Enfin, vous savez à quel point, je suis attentif aux questions relatives à l'économie et à l'emploi. On ne peut concevoir de développement économique sans une politique ambitieuse et cohérente en matière de transports et déplacements. Développement économique, aménagement du territoire (désenclavement de certains secteurs), formation (déplacements des jeunes vers les Lycées ou les centres d'apprentissage) emplois (mobilité)...on voit bien qu'il s'agit là d'une compétence "transversale" majeure, que la deuxième

région de France se doit d'exercer de façon exemplaire.

Voilà, Madame la Présidente, très rapidement résumé mon point de vue sur ces questions. Merci de bien vouloir le relayer auprès des membres de votre association, et soyez assurée, par ailleurs, que si je suis élu, vous trouverez naturellement de ma part une écoute attentive.

Espérant avoir répondu à vos attentes,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.